

RESTRICTED  
Com. Gen./11  
12 août 1949  
FRENCH  
ORIGINAL: ENGLISH

Memorandum relatif au contrôle des biens wakoufs\*  
adressé par le Secrétaire du Comité de Jérusalem  
au Secrétaire du Comité Général

1. A la suite du memorandum en date du 7 juillet 1949 demandant au Comité de Jérusalem des renseignements relatifs à la question du contrôle des biens religieux, le Comité de Jérusalem a décidé, au cours de sa quarante-cinquième séance, le 6 août, de transmettre au Comité Général le document de travail ci-joint (document Com.Jer/W.28). L'attention du Comité Général est attirée en particulier sur les paragraphes 5 et 19 de ce document.
2. Tout autre renseignement pertinent sur ce sujet qui sera porté à l'attention du Comité de Jérusalem sera transmis au Comité Général.

---

\* Point 8 du memorandum en date du 2 juillet 1949 adressé par le Comité Général aux délégations des Etats arabes et transmettant les vues de la délégation d'Israël sur le memorandum arabe du 18 mai 1949 (document Com.Gen./7, pages 4 et 5).